



**AUTORISATION DES RESPONSABLES LEGAUX POUR LES MINEURS EN VUE D'UNE
INTERVENTION MEDICALE OU CHIRURGICALE**

Je soussigné :

Adresse :

Téléphone(s) :

Père – Mère – Responsable légal de :

Autorise

N'Autorise pas

Le responsable majeur de l'équipe à donner en mon nom, lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical local, dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigue à évolution rapide.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Nom de votre médecin traitant :

N° téléphone :

En cas d'hospitalisation, c'est l'hôpital le plus proche qui sera choisi, sauf indication contraire de votre part.

Si allergies ou problèmes de santé important : merci de le signaler sur ce document.

Mensurations :

T-shirt : Short : Chaussettes :



AUTORISATION DE TRANSPORT

A l'occasion des déplacements de l'équipe de mon enfant,

Je soussigné :

Adresse :

Téléphone(s) :

Père – Mère – Responsable légal de :

(Nom, prénom).....

- Autorise le club de mon enfant à organiser le transport de celui-ci par l'entraîneur ou des parents bénévoles
- N'Autorise pas le club de mon enfant à organiser le transport de celui-ci par l'entraîneur ou des parents bénévoles

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



DEMANDE D'AUTORISATION PARENTALE DROIT A L'IMAGE

Utilisation de photos de votre enfant par le TUC Hockey

Dans le cadre de nos différentes compétitions, nous sommes parfois amenés à utiliser des photos des enfants de l'association (pour publication dans les journaux locaux, le site internet et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

Nous autorisons / nous n'autorisons pas*

l'association TUC Hockey à utiliser, dans le cadre de son activité (site internet, publications, reportages) des photos de notre enfant prises au cours des activités.

*barrer la mention inutile

A, le

Signature des représentants légaux



DEMANDE DON POUR L'ASSOCIATION

L'association TUC HOCKEY est reconnue **d'intérêt général à caractère sportif** et est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux (article 200 du code général des impôts modifié par décret n°2012-421 du 27 avril 2010 article 1).

Vous pouvez donc soutenir notre association TUC HOCKEY en faisant un don.

Selon la loi du 1^{er} août 2003, les dons effectués par une entreprise ou un particulier ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% de leur montant, dans la limite de 20% du revenu imposable qui correspondent à des dons et des versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur cette démarche.